

## • Saint-Amand : un port fluvial tout neuf, mais pas de bateaux

dimanche 16.11.2008, 05:07 - PAR LAURENT BREYE



Pour le moment, seule une colonie de mouettes hante un équipement ouvert depuis six mois. PHOTO DIDIER CRASNAULT

### | FLOP |

Dans les cartons du conseil régional dès 1995, le projet d'un port fluvial à Saint-Amand-les-Eaux s'est concrétisé, avec son ouverture, au début de l'été. Pourtant, aucun bateau n'y mouille. Le point sur cette aberration.

« Philippe Rattier, dans son discours, a souligné l'importance de cet investissement pour le développement touristique local.

» Cet extrait tiré de *L'Écho fluvial* n°46 de juin 2008, revue interne des Voies navigables de France (VNF), pourrait aujourd'hui prêter à sourire. Enfin, grimacer plutôt, car il est question ici d'importants fonds publics mobilisés.

Cet investissement dont parle l'ancien directeur régional des VNF, c'est le port fluvial de Saint-Amand-les-Eaux, par ailleurs sympathique bourgade thermale entre Lille et Valenciennes. Un équipement longtemps à la réputation de serpent de mer, voire d'Arlésienne. Et qu'il était alors occupé à inaugurer, en compagnie d'une brochette d'élus.

### **Ponts trop bas, écluses fermées**

Nous étions le 6 juin. Mais depuis, de l'eau a coulé sous les ponts de la Scarpe, et de bateaux aux trente-cinq de ses anneaux, notre fameux port fluvial et sa splendide capitainerie n'ont toujours pas vu le pavillon d'un... Que des mouettes.

« *On nous a offert un port fluvial, est-ce qu'il fallait qu'on le refuse ?* » Il n'est pas le dernier à l'avoir mauvaise. Dans ce fiasco actuel, Alain Bocquet se retrouve involontairement en première ligne pour affronter les embruns et rappelle que la Porte du Hainaut n'a financé le projet qu'à hauteur « *de 10 %* ». Bien conscient de « *l'incompréhension* » et « *désormais du fort mécontentement que suscitent chez les promeneurs et plaisanciers, riverains et élus territoriaux, les obstacles opposés à son fonctionnement et l'inertie mise à les contourner* », le député-maire s'est fendu, début octobre, d'une lettre à Jean-Louis Borloo.

La casquette de ministre de l'Écologie sur la tête, l'ancien maire de Valenciennes en possède une autre : celle des infrastructures et transports. Sens de la formule aiguisé, Alain Bocquet n'hésite pas à lui lancer : « *Autant dire que si le port est vide, la coupe est pleine !* »

» Juste après avoir dressé ce constat : « *Aujourd'hui, les mêmes voix (navigables !) qui encourageaient à creuser un port, interdisent d'y recevoir des bateaux tout en se préparant à encaisser une taxe...* » Mais, au fait, quel est le problème ? « *VNF interdit la circulation sur la Scarpe* », grogne Alain Bocquet. Tout au moins entre Douai et Mortagne-du-Nord. Fautif, en amont, un pont à Lallaing. Un pont vétuste et trop bas, les bateaux ne peuvent y passer. Le conseil général, par la voix de son président Bernard Derosier, le jour de l'inauguration, a bien pris l'engagement de la réfection de la partie supérieure. Le dessous, ce qui est loin d'être acquis, revenant à la charge des VNF... En aval, il faut manoeuvrer deux écluses pour filer vers Mortagne et les canaux belges. Et qui dit manoeuvres, dit main-d'oeuvre - car nous sommes loin d'être au royaume du tout automatique, dans le cas présent.

### Plaisanciers en rade

« *Le sujet est : "Est-ce que Voies navigables de France est prêt à mettre de l'argent pour que ça fonctionne ?"* », n'hésite pas à poser tout haut un ingénieur VNF de la subdivision de Douai. Sceptique en même temps : « *Aujourd'hui, les investissements de l'État sont mobilisés autour du canal Seine-Nord et du canal à grand gabarit.* » En filigrane, l'idée « *de déléguer une partie de la gestion du réseau secondaire à la Région ou au Département, un peu comme les routes* ». Un sentiment partagé par Alain Bocquet : « *Je sais très bien où ils veulent en venir, à ce qu'on prenne en charge le personnel des écluses...* » Reste des plaisanciers, nombreux, sans quai ni ponton. L'un d'eux s'était même laissé séduire par l'achat d'un six mètres devant l'opportunité qui s'offrait de le mouiller à deux pas de chez lui ! D'autres avaient même fait l'acquisition, en mars, de la vignette (à partir de 107 E), obligatoire, pour la navigation fluviale. Devinez auprès de qui ?



#### **Bateaux d'Occasion**

Plus de 16 000 Annonces d'occasion de particuliers et professionnels

#### **1 an de Port Gratuit**

Participez au jeu concours. Gagnez votre place pendant 1 an !

Annonces Google

## Réagissez

- Nom d'utilisateur :